

Séance du **13 février 2024**

NOMBRES DE MEMBRES		
présents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
09	15	10

L'an **deux mil vingt quatre**

et le **Mardi 13 février**

à **19h30**

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **Monsieur WIELGUS Jean-François, Maire**

Date de la convocation
08/02/2024

Etaient présents : M. Dominique BOGAERT, 1<sup>er</sup> Adjoint ; M. DAUY Serge, 2<sup>ème</sup> Adjoint ; M. GUYADER Alain ; M. Lionel GAVELLE ; Mme Béatrice JORRE ; Mme Gaëlle PRUVOT ; Mme TABOUREL Juliette ; M. Thomas CHRISTIAENS ;

Absents excusés : Mme Nathalie LAMARRE donne pouvoir à M. Jean-François WIELGUS ; Mme Laure CHAMPION ; M. Jean-Noël CHOPINET ; Mme Alexandra GIRARD ; Mme Virginie ROZANSKI ; M. Fabrice RUTARD ;

Secrétaire de séance : M. Serge DAÛY

Date d'affichage
08/02/2024

**Objet : Délibération pour renouvellement des baux ruraux**

Objet de la Délibération
--------------------------

Monsieur le Maire expose que les baux de location des terres appartenant à la commune, établis au bénéfice de :

<b>3.3 Locations</b>
----------------------

- Monsieur COUTURIER Christophe
- Monsieur IBERT Sébastien
- Monsieur AUVRAY Raymond
- Monsieur CHRISTIAENS Thomas

<b>N° de délibération 2024/01</b>
---------------------------------------

arriveront à échéance au 09 novembre 2024 ; il convient donc de les renouveler.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à signer le renouvellement des baux de location des terres appartenant à la commune au bénéfice de Messieurs COUTURIER Christophe, IBERT Sébastien, AUVRAY Raymond et CHRISTIAENS Thomas, pour une durée de 9 ans à compter du 10 Novembre 2024. Le cabinet Bras de Notaires à Vexin-Sur-Epte sera chargé d'établir les baux.

Délibération rendue exécutoire  
Par transmission en Préfecture

Le conseil donne son accord à l'unanimité des présents.

Fait à Bois Jérôme Saint Ouen, le 13 février 2024

Le Maire,



Jean-François WIELGUS



Le secrétaire de séance,



Serge DAÛY